

St Paul

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

• 2024 •



Photo Michael DUJRET CANTOUILLET



SAINT-PAUL
ISÈRE

BULLETIN
MUNICIPAL
2024

#7

TEMPS FORTS



ASSOCIATIONS



ETAT CIVIL



INFOS PRATIQUES



mairie-saint-paul-sur-isere.fr





édito

DU MAIRE

En ce début d'année 2024, je vous offre, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé...pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches.

Nous aurons une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

Les deux années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

Cette crise (économique, climatique, énergétique), et le contexte international actuel nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir malgré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste de nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos administrés.

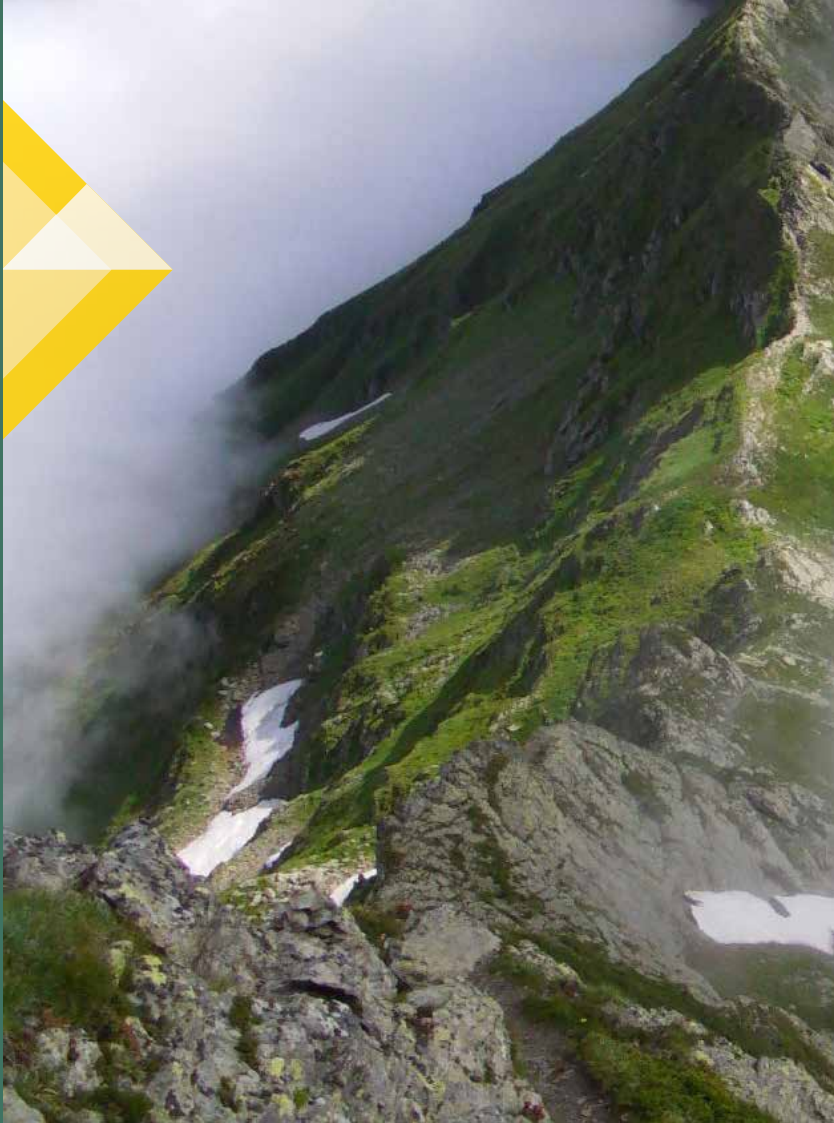
L'année 2023, nous a contraint à augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget.

Une collectivité n'avance jamais seule, je remercie mon adjointe et tous les conseillers municipaux pour leur travail au quotidien.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, administratifs, techniques, animatrice et ATSEM, pour la qualité de leur travail.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la mairie.

Véronique AVRILLIER,
Le maire



LES SERVICES MUNICIPAUX

Le personnel communal, au nombre de 7 agents est au service des Saint Paulaines et des Saints Paulains.

- 2 agents pour le **SERVICE ADMINISTRATIF** :
Karine MARGUERETTAZ (secrétaire de mairie)
Stéphanie FERLAY (adjoint administratif)
- 1 agent pour le **SERVICE TECHNIQUE** :
Maurice BERNARD
- 1 **AGENT DE SERVICE** :
Claudine LEGER
- 3 agents pour le **SERVICES PÉRISCOLAIRES** :
Marianne ALLAIRAT (ATSEM)
Valérie HUGONIN (ATSEM)
Corinne PEUDON (cantine et garderie)

MAIRIE DE SAINT-PAUL-SUR-ISÈRE
9 pl. de la Mairie - 73730 ST-PAUL / ISÈRE
04 79 38 20 83
contact@stpaulsurisere.fr
www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr

Bulletin municipal 2024
Conception et impression
Nouvelles Impressions Albertville
1000 exemplaires - Décembre 2023



Photo Michaël DURET-CANTIOLETT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Véronique AVRILLIER,
maire de la commune

Emmanuelle GUILLARD,
adjointe au maire

Stacy BLANC,
conseillère

Robin DEVRIEUX-PONT,
conseiller

Jérôme GUILLARD,
conseiller

Franck-Olivier MARTIN-CORREIA,
conseiller

Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD,
conseiller

Pierre-Yves PERRIER,
conseiller

Franck PORRET,
conseiller

Germain GUILLOT,
conseiller

Ils ont rejoint le conseil municipal en place en octobre 2023 :

Alain BRUNOD

Emeric DYNOMANT

Michaël DURET-CANTIOLETT

Sabine OSTORERO

Mickaël VARET

GARDERIE

1 agent :
Corinne PEUDON,
adjoint d'animation



Cela fait maintenant 2 ans que nous avons mis en place une garderie sur la commune. Elle connaît un franc succès.

Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Corinne ne manque jamais d'idée pour occuper nos chers bambins. À chaque saison, une animation !





FÉVRIER

Mercredi 8 Février

Après-midi **JEUX DE SOCIÉTÉ** avec la bibliothèque et un goûter « crêpes ».



Courant Février

REPRISE D'ÉTANCHÉITÉ AU RÉSERVOIR DU PARC

Travaux réalisés par l'entreprise Mauro pour le compte d'Arlysère (intervention dans l'ouvrage uniquement).

Mardi 14 Février



Une animation
**"DITES-LUI AVEC
UN MESSAGE"**
avait été proposée
au moment de
la Saint Valentin.

*Nous vous partageons
le message de
Pascal JILCOT.*



MARS

Dimanche 19 Mars

**JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
ET DU RECUEILLEMENT** à la mémoire
des victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats en
Tunisie et au Maroc.



Vendredi 24 Mars

Découverte en image d'**UN ÉTÉ EN PATAGONIE DE LA
FAMILLE GRANIER**. Florent y a effectué une saison en
tant que pisteur-secouriste car dans cette région
située en Amérique du Sud, c'était l'hiver. Ce voyage
leur a offert une occasion unique d'apprécier la beauté
des paysages enneigés et d'aller à la rencontre de
nouvelles cultures et traditions



AVRIL

LA BIBLIOTHÈQUE organisait des ateliers créatifs « Astuces et ateliers zéro déchets ». Les enfants et les adultes ont fait preuve de créativité.



CHASSE AUX ŒUFS



En période de Pâques, **UNE CHASSE AUX ŒUFS** a été organisée du 1 au 10 avril 2023 : Des œufs colorés ont été cachés sur la commune !

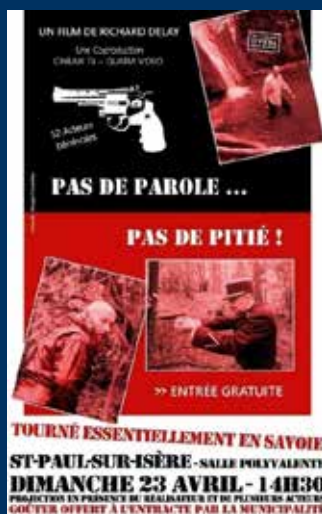


Un heureux gagnant en compagnie de sa maman !

Dimanche 23 Avril

DIFFUSION D'UN FILM DE RICHARD DELAY « PAS DE PAROLE...PAS DE PITIÉ ! » à la salle polyvalente.

Histoire d'un condamné à 8 ans de prison ferme pour braquage. Rex Allan s'évade au bout de la 6^{ème} année avec une seule idée en tête : se venger de ceux qui l'ont trahi. Solidement épaulé par sa sœur et un de ses amis berger, il trouve d'abord refuge en pleine montagne, mais son ermitage sera de courte durée, car forces de l'ordre et anciens amis sont bientôt à ses



trousses. S'il veut espérer s'en sortir, il lui faudra être craint et retrouver de nouveaux alliés.



Samedi 29 Avril

Une soirée « **APÉRO JEUX DE SOCIÉTÉ** » en lien avec la bibliothèque a eu lieu le samedi 29 avril 2023.



Lundi 8 Mai

LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 est une occasion significative pour rendre hommage aux sacrifices et à la paix retrouvée à la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Mercredi 24 Mai

ATELIER DE ROBOTIQUE : Les conseillers numériques « France Services » sont intervenus à la bibliothèque avec au programme : Apprendre à piloter Mbot le petit robot, via l'initiation au codage, démonstration d'impression 3D. Cette animation a rencontré un franc succès.



Courant Mai

À la suite des pluies du mois de mai, le ruisseau de Percier, celui sur la piste de Charvan et le ruisseau de Barban à Champ Tardy ont débordé. Les travaux de curage et de remise en état effectués par l'entreprise Alpes TP ont été terminés le 16 mai.



Les arbres n'ont pas non plus été épargnés lors de la tempête du 22 juin. Nous remercions tous les habitants qui ont porté main forte pour dégager les routes.

Courant Mai

CAMPAGNE DE VÉRIFICATION DES 30 POTEAUX INCENDIE. Leur entretien incombe encore aux communes. Aussi, il a été décidé de confier à Maurice, le soin de ce suivi avec le prêt du matériel par la commune d'ESSERTS-BLAY.



Jeudi 1^{er} Juin

DÉPART À LA RETRAITE DE JEAN-FRANÇOIS LOMBARD

Félicitations à Jean-François Lombard pour ses 29 années dévouées au service technique de la commune.

Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, remplie de moments de bonheur et de nouvelles aventures. Son engagement et sa contribution ne seront pas oubliés.

Bonne retraite Jean-François !



Jean-François Lombard et son collègue Maurice en activité.

Mercredi 21 Juin



Nous avons eu le privilège de nous laisser emporter dans une **BALADE CONTÉE PAR LA TALENTUEUSE MARIE-HÉLÈNE AVRILLIER.**

Au fil de cette promenade, le récit des « Musiciens de Brème » s'est dévoilé, transportant notre imagination au gré des aventures de ces compagnons à fourrures et plumes. Les cris de « A la volette » ont vibré dans l'air estival évoquant une légèreté presque palpable, et « la clarinette qui parlait aux oiseaux » peuplait notre promenade.



L'art de la fabrication d'un sifflet a également été dévoilé au cours de cet après-midi.

Samedi 10 Juin

PASSAGE DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ. Dans le monde du cyclisme le Critérium du Dauphiné s'impose comme une étape cruciale, un avant-goût du Tour de France.



Jeudi 15 Juin

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE sur la tombe de M. GONTHIER Georges au cimetière.



JUILLET

Courant Juillet

L'ÉCOLE MATERNELLE

s'apprêtait à clore une année scolaire pleine de rires, de découvertes et de petits exploits. Pour marquer cette occasion, un goûter a été offert aux enfants.



Jeudi 20 Juillet

Beaucoup de monde avait pris place route des 3 villages pour applaudir le passage des coureurs du **TOUR DE FRANCE** lors de l'étape 18 Moûtiers / Bourg-en-Bresse.



JUILLET

UN TERRAIN DE PÉTANQUE PLUS ATTRACTIF...
AVEC L'OUVERTURE EN JUILLET DE « LA PAILLOTE DU BAYER », SNACK ET VENTE À EMPORTER

M. Vincent LEGER s'est installé dans l'ancien local de « la Boule du Grand Arc ». Il a apporté un service supplémentaire pour les locaux et les touristes de passage, appréciant l'endroit permettant de « manger un bout » (des burgers maison ou des salades composées) après des journées de canicule ou une partie de pétanque.



La diffusion de matchs a eu lieu durant la coupe du monde de rugby (du 8 septembre au 28 octobre 2023) et d'autres animations à venir...

L'attractivité du terrain de pétanque n'est plus à démontrer... Idéalement placé et accessible à tous, le terrain est particulièrement fréquenté.



+ DE RENSEIGNEMENTS

 La Pailote Du Bayer

AOÛT

Vendredi 4 Août

« VIS MA VIE DE BUCHERON » a eu lieu le vendredi 4 août 2023 de 9h à 12h00 au Lintoz-dessous sur la parcelle d'un particulier.

En partenariat avec la communauté Arlysère, l'ONF, l'ASDEFS, COFORET et les offices du tourisme du territoire.



SEPTEMBRE

C'ÉTAIT LA RENTRÉE ! L'évolution des effectifs des écoles est à la baisse.

Cette année **128 enfants** sont repartis sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Ecole maternelle de St Paul/Isère : 47 élèves.

Esserts Blay : 37 élèves. Rognaix : 44 élèves.

Une somme de 60€ est allouée par élève par les collectivités du RPI pour l'achat de fournitures scolaires.

Samedi 16 Septembre

Pour **LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SUR LE THÈME « PATRIMOINE VIVANT »**, la commune, la bibliothèque en partenariat avec l'ONF ont organisé le samedi 16 septembre une découverte intéressante de la forêt communale, mettant en scène les métiers du bois et les savoir-faire associés. La présence d'Emile DUBOIS, technicienne ONF, a ajouté une expertise précieuse à cet événement.



Emile DUBOIS
Technicienne forestière
territoriale



SEPTEMBRE

Dimanche 21 Septembre

LE FORUM DES ASSOCIATIONS a eu lieu le samedi 16 septembre à la Bâthie : une journée vibrante de partage associatif.

3 associations de la commune ont participé à cet évènement :

LES TÊTES EN L'AIR (aéromodélisme), leur passion pour les modèles réduits a captivé l'attention des visiteurs.

LE CLUB DU NANT BAYET a représenté fièrement la communauté des « personnes âgées » offrant un aperçu que la convivialité qui règne au sein de leur club crée un lien fort entre les membres.



ACTI'FORME : Valentin a prouvé que le bien-être physique est à la portée de tous, l'Activité Physique Adaptée peut être à la fois amusante et bénéfique, quel que soit le niveau de condition physique.



OCTOBRE

Dimanche 1^{er} Octobre

LES HABITANTS ONT ÉTÉ APPELÉS À VOTER pour élire 5 nouveaux conseillers dans le cadre d'une élection municipale partielle à la suite de 5 démissions (Jenny GRANIER, Sylviane LEGER, Nelly MICHAULT, Bernard GONTHIER, Marc ASSET).

Sur 340 inscrits, 107 votants
Ont été élus au premier tour :

- BRUNOD Alain **élu avec 92 voix**
- DURET-CANTIOULET Michaël **élu avec 93 voix**
- DYNOMANT Emeric **élu avec 94 voix**
- OSTORERO Sabine **élue avec 96 voix**
- VARET Mickaël **élu avec 90 voix**

Courant Octobre



OCTOBRE ROSE : la municipalité soutient la lutte contre le cancer du sein et a proposé avec la bibliothèque une soirée solidaire avec :

- L'exposition des créations des enfants de la garderie de St Paul/Isère.
- La projection de deux courts métrages dédiés au ski freeride féminin ou comment deux amies d'enfance animées par la même passion pour la montagne défient la gravité sur le terrain encore trop souvent conjugué au masculin.

L'objectif était de sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce, de promouvoir la prévention et de soutenir les personnes touchées par le cancer du sein.



Corinne PEUDON
Animatrice de la garderie



Louise



Clarisse et
son frère Marius



Mathys avec son papa.

OCTOBRE

Mardi 17 Octobre

La maternelle de St Paul sur Isère a participé au **DÉFI DES ÉCOLIERS « MOBILITÉ » ORGANISÉ PAR ARLYSÈRE**

L'objectif était d'inciter les élèves et les parents à aller à l'école à pied, en covoiturage, en vélo ou en bus, le jour du défi dans toutes les écoles du territoire participantes.

75,6% des élèves sont venus en mobilité douce le jour du défi. Les meilleures écoles participantes ont eu la chance de remporter des lots.



Mercredi 18 Octobre

Avait lieu **À LA BIBLIOTHÈQUE UN JEU DE PISTES** : retrouver le trésor de Toutankhamon avant que ce dernier ne jette sa malédiction sur tout le village.



NOVEMBRE

Samedi 11 Novembre

La commune de St Paul/Isère a rendu hommage à tous les morts pour la France lors de la **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918**.

En présence des JSP, des enfants de l'école maternelle accompagnés de leur enseignante et des habitants.



Samedi 18 Novembre

2^{ème} SALON DU MIEUX-ÊTRE, ARTS ET ARTS VIVANTS

Cette année, il y avait des ateliers et des exposants liés aux arts vivants comme l'art-thérapie, la pratique musicale, le grimage en clown pour sortir de soi, apprendre à se connaître et exprimer ses émotions avec Elixir de Clown, des disciplines plus classiques du bien être comme la lithothérapie, la psychothérapie ou la réflexologie. Un concert a eu lieu avec Philmar Ethno fusion. La bibliothèque proposait des ouvrages liés aux thématiques abordées.



QUELQUES PHOTOS DE L'APRÈS
ÉPISODE MÉTÉOROLOGIQUE
DU 14 NOVEMBRE AYANT PROVOQUÉ
DES DÉGÂTS SUR LA COMMUNE.



► Le Pont de la Planchette



► Piste de Charvan



► La scierie du Grand Arc



► Le terrain de pétanque



► La microcentrale du Bayet

ENTRETIEN DES COURS D'EAU : Nous vous rappelons que pour des raisons évidentes, l'entretien des cours d'eau est à la charge des propriétaires. Chacun doit effectuer les travaux d'entretien de ses berges jusqu'à la moitié du ruisseau ou du torrent. La mairie se réserve le droit de faire appliquer le règlement (visites, courriers, contrôles assermentés) puis de faire effectuer des travaux par un professionnel à la charge du propriétaire concerné.

DÉCEMBRE



Photo Michael DURET CANTOLLET

DÉNEIGEMENT : Afin de faciliter le travail de déneigement des agents communaux, il est impératif de ne pas stationner sur les voies publiques, les réserves à neige ainsi que sur les places de retournement.

En outre, les « bourrelets » de neige générés par le chasse neige restent à la charge du riverain !

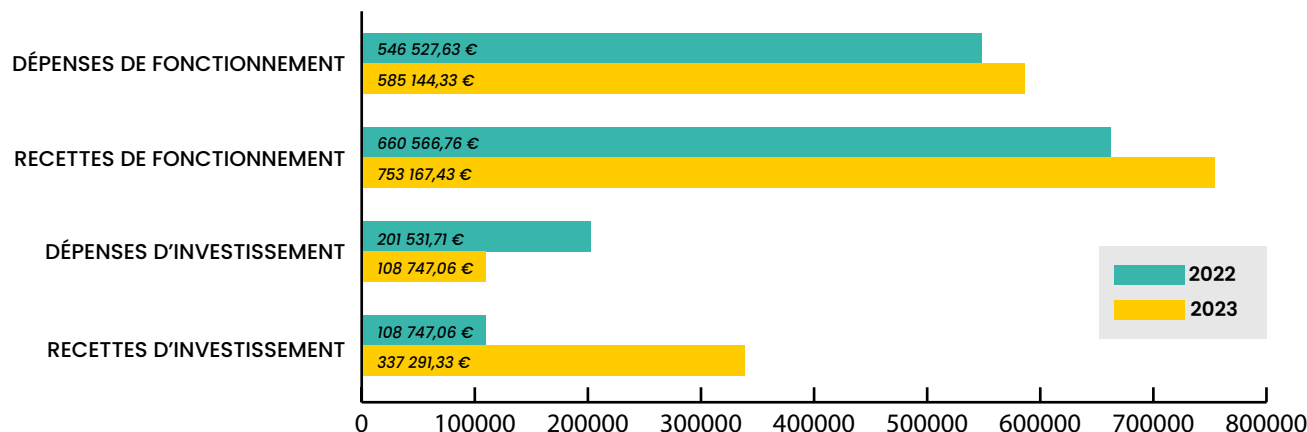
Il y a des priorités dans l'organisation du déneigement et nous vous rappelons que nous avons 17220 ml de voirie qui représentent une charge importante pour notre commune.

Mercrdis 6 Décembre

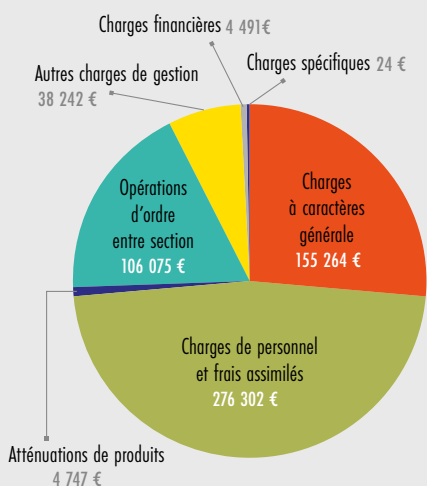
Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à l'activité « **FABRIQUES TA DÉCORATION DE NOËL** » .



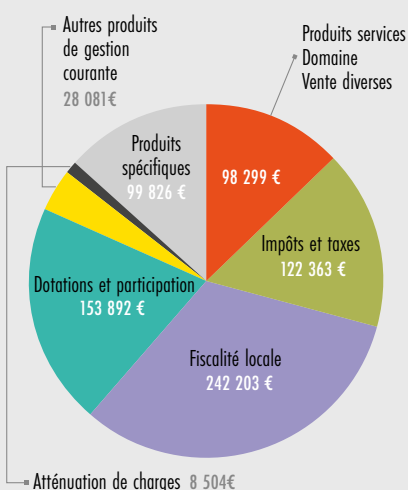
Le Budget



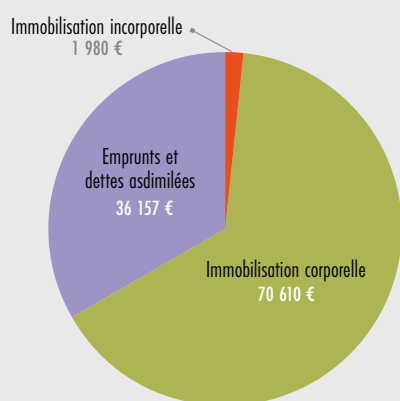
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



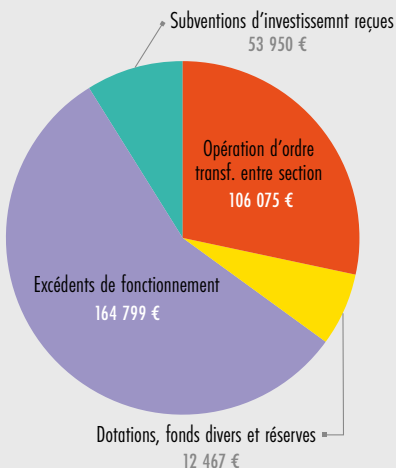
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



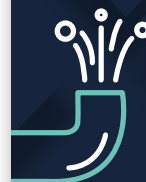
RECETTES D'INVESTISSEMENT



SAVOIE
CONNECTÉE

Testez votre éligibilité sur :
<https://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Raccordez-vous à la fibre !



N'attendez plus et bénéficiez des nouveaux services très haut débit avec la fibre optique

La zone de déploiement issue de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), Savoie Connectée, est ouverte à la commercialisation sur votre commune.

Pour souscrire un abonnement internet très haut débit et bénéficier de services numériques performants, contactez un opérateur en suivant les instructions au verso.

1 Tester l'éligibilité de votre logement

Rendez-vous sur <https://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>
Après avoir vérifié que votre logement est raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

Plus d'infos sur les opérateurs présents sur :
<https://xpfibre.com/ressources/amel-savoie-connectee>

2 Un technicien raccorde mon logement à la fibre

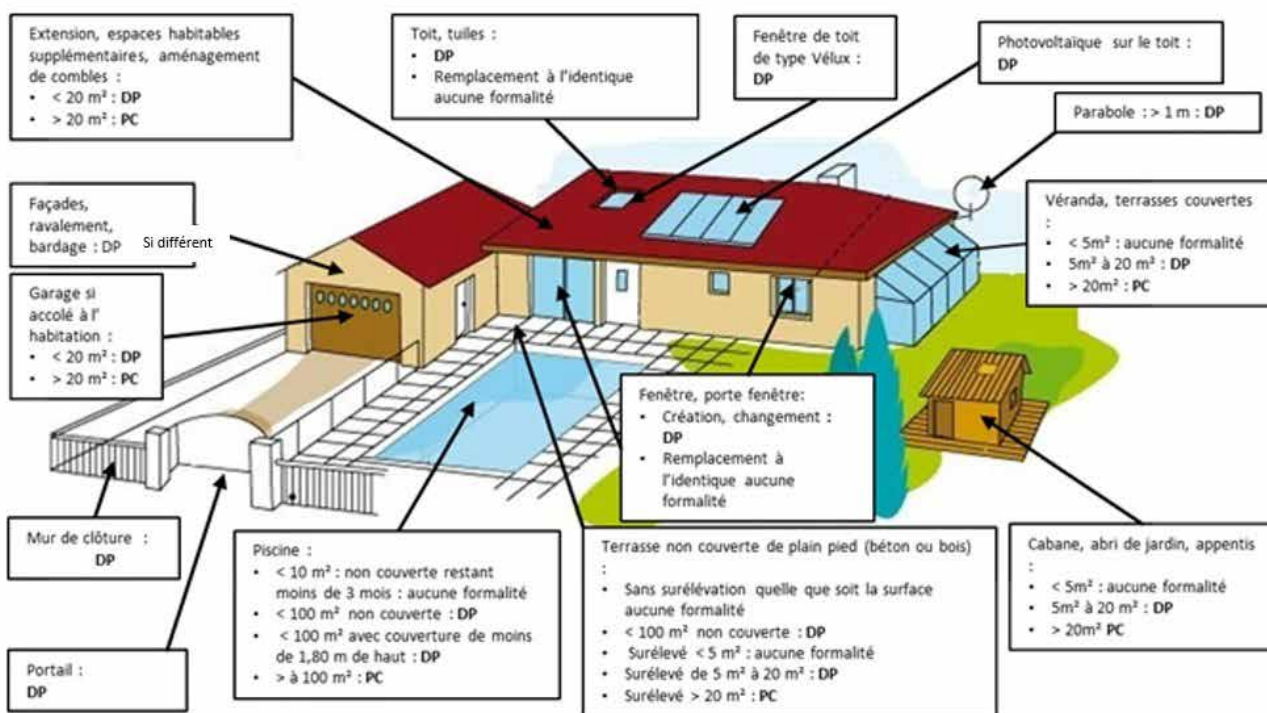
Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

3 Je branche ma box et mon opérateur active ma ligne

Je profite de mes nouveaux services !



DECLARATION PREALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



LE PLU en cours a été adopté en 06/05/2021.

Après 2.5 ans de mise en œuvre il est apparu qu'il faudra procéder à des modifications d'ici la fin du mandat.

- **PC accordés :**
1 dossier déposé / 0 accordé
- **DP accordées**
36 dossiers déposés / 24 accordés
- **Permis de démolir :** 0 déposé.

RAPPEL DACCT ET RÈGLE D'AFFICHAGE DP/PC

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ? Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

À NOTER

Vous devez déclarer l'achèvement total ou partiel des travaux. L'achèvement partiel concerne les travaux par tranches, prévues initialement par l'autorisation d'urbanisme. À la fin de chaque tranche, vous devez remplir une DAACT.

RÈGLE D'AFFICHAGE :

L'affichage doit avoir lieu dès la notification de la décision, c'est-à-dire dès que vous recevez votre arrêté. Si vous attendez quelques jours ou quelques semaines, le point de départ du délai de recours des tiers sera repoussé d'autant. Le panneau doit être parfaitement visible depuis l'espace public.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JAPD RECENSEMENT MILITAIRE

Recensement à faire en mairie **dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.**

Fournir livret de famille, carte identité et justificatif de domicile.

La mairie délivre alors l'attestation à conserver précieusement.

PASSEPORT

VALIDITÉ 10 ANS

POUR PERSONNE MAJEURE

Présence obligatoire de l'intéressé(e) au dépôt du dossier et pour récupérer le nouveau passeport.

ATTENTION : Aucune demande ne sera acceptée s'il manque un document. Délai de retrait du passeport 3 mois avant invalidation et destruction par la Préfecture.

GAGNEZ DU TEMPS !

En faisant votre pré-demande en ligne :
<https://ants.gouv.fr>



NOUVEAU

Prenez directement votre rendez-vous sur internet
www.albertville.fr

Rubriques
vie pratique – démarches
et formalités
Cartes d'identité /
Passeports

RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

Tél. 04 79 10 43 68

Horaires :

Du lundi au jeudi

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

le vendredi

de 8h30 à 16h30 (sans interruption)

ATTENTION : les délais pour l'obtention d'un Passeport peuvent atteindre 2 mois (délais pour un rdv + délais de fabrication). Pensez à anticiper votre demande.



Ville d'Albertville – 12 cours de l'Hôtel de Ville – CS 60104 – 73207 ALBERTVILLE Cedex
Tél. + 33 (0) 4 79 10 43 00 – Fax + 33 (0) 4 79 10 43 09 – www.albertville.fr

PIÈCES À FOURNIR

> DANS TOUS LES CAS :

Vous devez connaître les noms, tous les prénoms, dates, lieux de naissance et nationalité des parents.

- **1 photo d'identité de face, de moins de 6 mois**, en couleur, centrée, non découpée (de préférence la planche complète), non scannée. Les yeux et les oreilles doivent être dégagés, la bouche fermée, la tête découverte et sans lunettes. Le fond de la photo doit être uni de couleur claire.
- **l'original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an** ou une facture électronique imprimée par vos soins (facture électricité, gaz, téléphone fixe/portable, eau...) ou attestation d'assurance habitation tamponnée et signée par l'assureur ou avis d'imposition ou de non-imposition ou taxe d'habitation ou taxe foncière ou quittance loyer OPAC ou agence.
- **86 euros en timbres fiscaux** à acheter au bureau de tabac ou sur www.timbres.impots.gouv.fr ou en faisant votre pré-demande sur <https://ants.gouv.fr>

> SELON VOTRE SITUATION :

Pour les majeurs n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom :

- attestation de l'hébergeant certifiant que vous résidez chez lui «de manière stable»,
- original de la carte d'identité de l'hébergeant,
- original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an (voir ci-dessus) au nom de l'hébergeant

Pour les femmes divorcées qui souhaitent garder le nom de leur ex-époux :

- l'original du jugement de divorce et la convention définitive dûment signée par les intéressés et le tribunal ou une attestation de l'ex-époux avec sa pièce d'identité.

Pour tout changement de votre état-civil (par exemple : mariage) :

- un acte de mariage de moins de 3 mois ou un acte de naissance avec mention correspondante de moins de 3 mois.

Pour les personnes veuves :

- l'acte de décès de moins de 3 mois.

> POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

- un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDec/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.
- ou une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans.
- un justificatif de nationalité française si besoin (exemples : le demandeur est né à l'étranger, de parents étrangers...)

> POUR UN RENOUVELLEMENT

- le passeport à renouveler.
- si passeport périmé depuis plus de 2ans, une carte d'identité valide ou un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDec/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.

> SUITE A UNE PERTE OU A UN VOL

- si vous ne possédez pas de carte d'identité en cours de validité un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDec/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation
- En cas de perte la déclaration sera faite en mairie lors de votre demande.
- En cas de vol la déclaration de vol et le procès verbal d'audition établis par le commissariat de police ou la gendarmerie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

VALIDITÉ 10 ANS

POUR PERSONNE MAJEURE

Présence obligatoire de l'intéressé(e) au dépôt du dossier et pour récupérer le nouveau passeport.

ATTENTION : Aucune demande ne sera acceptée s'il manque un document. Délai de retrait de la CNI 3 mois avant invalidation et destruction par la Préfecture.



NOUVEAU

Prenez directement votre rendez-vous sur internet
www.albertville.fr

Rubriques
vie pratique – démarches
et formalités
Cartes d'identité /
Passeports

GAGNEZ DU TEMPS !

En faisant votre pré-demande en ligne :
<https://ants.gouv.fr>

*Les cartes d'identité
délivrées depuis le
2 janvier 2004 sont
valables 15 ans.*

RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

Tél. 04 79 10 43 68

Horaires :

Du lundi au jeudi

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

le vendredi

de 8h30 à 16h30 (sans interruption)

ATTENTION : les délais pour l'obtention d'une carte nationale d'identité peuvent atteindre 2 mois (délais pour un rdv + délais de fabrication). Pensez à anticiper votre demande.



Ville d'Albertville – 12 cours de l'Hôtel de Ville – CS 60104 – 73207 ALBERTVILLE Cedex
Tél. + 33 (0) 4 79 10 43 00 – Fax + 33 (0) 4 79 10 43 09 – www.albertville.fr

PIÈCES À FOURNIR

> DANS TOUS LES CAS :

Vous devez connaître les noms, tous les prénoms, dates, lieux de naissance et nationalité des parents.

• **1 photo d'identité de face, de moins de 6 mois**, en couleur, centrée, non découpée (de préférence la planche complète), non scannée. Les yeux et les oreilles doivent être dégagés, la bouche fermée, la tête découverte et sans lunettes. Le fond de la photo doit être uni de couleur claire.

• **l'original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an** ou une facture électronique imprimée par vos soins (facture électricité, gaz, téléphone fixe/portable, eau...) ou attestation d'assurance habitation tamponnée et signée par l'assureur ou avis d'imposition ou de non-imposition ou taxe d'habitation ou taxe foncière ou quittance loyer OPAC ou agence.

> SELON VOTRE SITUATION :

Pour les majeurs n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom :

- attestation de l'hébergeant certifiant que vous résidez chez lui «de manière stable»,
- original de la carte d'identité de l'hébergeant,
- original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an (voir ci-dessus) au nom de l'hébergeant

Pour les femmes divorcées qui souhaitent garder le nom de leur ex-époux :

- l'original du jugement de divorce et la convention définitive dûment signée par les intéressés et le tribunal ou une attestation de l'ex-époux avec sa pièce d'identité.

Pour tout changement de votre état-civil (par exemple : mariage) :

- un acte de mariage de moins de 3 mois ou un acte de naissance avec mention correspondante de moins de 3 mois.

Pour les personnes veuves :

- l'acte de décès de moins de 3 mois.

> POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

- un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/CEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.
- ou une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans.
- un justificatif de nationalité française si besoin (exemples : le demandeur est né à l'étranger, de parents étrangers...)

> POUR UN RENOUVELLEMENT

- la carte d'identité à renouveler
- si carte d'identité périmée depuis + de 5 ans, un passeport valide ou un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/CEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation ou en faisant votre pré-demande sur <https://ants.gouv.fr>

> SUITE A UNE PERTE OU A UN VOL

- 25 euros de timbres fiscaux à acheter dans un bureau de tabac ou sur www.timbres.impots.gouv.fr ou en faisant votre pré-demande sur <https://ants.gouv.fr>
- si vous ne possédez pas de Passeport en cours de validité un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si vous êtes né à Albertville ou que votre ville de naissance est adhérente à la dématérialisation, à vérifier sur www.ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/CEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation
- En cas de perte la déclaration sera faite en mairie lors de votre demande.
- En cas de vol la déclaration de vol et le procès verbal d'audition établis par le commissariat de police ou la gendarmerie.

PARTICIPATION CITOYENNE

Fin 2017, la commune a signé un protocole de Participation Citoyenne avec la gendarmerie d'Albertville. Des habitants du village se sont portés volontaires pour **assumer le rôle de référents de la commune** auprès de la gendarmerie.

Si vous détectez un comportement suspect d'un individu ou d'un véhicule, n'hésitez pas à le signaler rapidement à l'un des référents ou à la mairie en essayant de donner le plus de précisions possibles. Vous pouvez aussi appeler la brigade d'Albertville au **04 79 32 00 17**.

La dernière réunion a eu lieu le 5 juillet 2023.



CAMBRIOLAGES

Restez vigilants, et prenez les précautions nécessaires pour la sécurité de vos biens. Rappel (non exhaustif) des mesures recommandées par la gendarmerie :

- Maintenez toutes vos issues extérieures closes de jour comme de nuit (volets).
- Fermez à double tour en cas d'absence même de courte durée.
- Pensez aux barreaux sur les petites fenêtres du rez-de-chaussée.
- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par 1 ou 2 serrures supplémentaires.
- Ne laissez jamais vos clés dans un endroit accessible (paillason, boîte aux lettres).
- Ne portez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez jamais d'objets de valeur dans un logement inoccupé (argent, bijoux).
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent même cachées.
- Laissez une apparence habitée à votre logement, maintenez une lumière allumée pour une absence d'une soirée, faites relever votre courrier.
- Prévenez vos voisins en cas d'absence prolongée.

DEMARCHAGE

La municipalité souhaite attirer l'attention des habitants sur de possibles démarchages abusifs.

A noter, la commune n'a donné aucune autorisation en ce sens.

Aussi, il est fortement recommandé de :

- Ne pas laisser entrer des vendeurs chez soi
- Demander la carte professionnelle au démarcheur
- S'il est véhiculé, pensez à noter son numéro d'immatriculation et les caractéristiques de son véhicule.
- En cas de doute, alerter la gendarmerie et la mairie.

SITE INTERNET ET FACEBOOK DE LA COMMUNE

Le site internet a pour objectif de vous communiquer des informations utiles dans tout ce qui touche à la commune (la vie municipale, la vie économique, la vie associative, les activités du groupe scolaire ou des collectivités environnantes).

Vous pouvez le consulter : <https://www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr/>

f Facebook : nombre d'abonnés : 683 / **714** en août / **740** en novembre / **763** en décembre : c'est le nombre symbolique d'abonnés que notre page Facebook a atteint en 2023.

En Parallèle du site internet, la page Facebook permet de partager, outre le contenu informatif déjà diffusé sur les divers supports, une multitude de photos et de vidéos mais aussi des photos de paysages au fil des saisons...

A votre tour, rejoignez-nous, abonnez-vous et invitez des amis à nous suivre.

Lien :
Commune de Saint Paul sur Isère



Conseiller Numérique

Parce qu'internet est maintenant omniprésent dans notre vie, un conseiller numérique est à votre disposition gratuitement pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil informatique ou pour vous aider dans différentes démarches.

Des difficultés avec le numérique ?
Votre conseiller vous accompagne **GRATUITEMENT !**

- Utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur
- Communiquer avec vos proches via le smartphone
- Rechercher sur Internet
- Réaliser vos démarches administratives en ligne
- Créer et utiliser une boîte mail, une messagerie
- Prendre des RDV médicaux en ligne
- Connaitre les bons gestes pour sécuriser vos données et naviguer sur le net
- Accompagner vos enfants (Vie scolaire, inscriptions, préventions écrans)

Laurie FURON
laurie.furon@arlysere.fr
06 07 02 80 54

04 79 20 48 48 • conseil@arlysere.fr • www.arlysere.fr

Etat Civil

Pour être en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service publie que les avis de naissance, de mariage, de PACS et de décès après l'accord des intéressés ou de la famille.



NAISSANCES

Jules MANON LANÇON
Né le 8 février 2023

Basile, Pierre, Henri DÉVRIEUX-PONT
Né le 7 mai 2023



PACS

Koralyne BERTHELON & Benoit CHAFFURIN
Le 3 janvier 2023

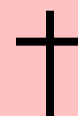
Nous leur adressons toutes nos félicitations pour cette union !



MARIAGE

Nellie BURGAUD & Jérémie KERSALL
Le 18 juillet 2023

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



DÉCÈS

Pierre BLANC
Décédé le 3 janvier 2023

Claude CHOVIN
Décédé le 12 août 2023

Sylvain BLANC
Décédé le 21 juin 2023

Michel PATACINI
Décédé le 7 novembre 2023

Nous nous associons à la peine éprouvée par les familles et leur témoignons toute notre sympathie.

ÉCUREUIL D'EUROPE



ORDRE : Rongeurs
FAMILLE : Sciuridés
GENRE : Sciurus
ESPÈCE : Vulgaris
NOM COMMUN : Écureuil "Verdache"
POIDS : 230 à 480 g
LONGUEUR : 20 à 28 cm
QUEUE : 14 à 24 cm
NID : Cime des arbres, 3 à 7 petits
ORDRE : 38 à 39 jours, 2 portées annuelles.
NOURRITURE : Graines d'arbre, baies, œufs.

Jusqu'en 1976, toutes les espèces sauvages sont considérées comme gibier, les chasseurs tirent donc à peu près tout ce qu'ils voient. C'est ainsi que chez nous de nombreux écureuils figuraient au tableau de chasse (il y en avait alors certainement des centaines voire des milliers dans la nature).

Il faut rappeler que la chair de l'écureuil est délicieuse. Le faible poids de viande faisait que certains disaient : « l'écureuil c'est bon mais il faut le faire cuire avec 1 kg de pommes de terre pour faire un repas ». Mais à partir de 1972, année de protection de tous les rapaces et surtout 1976, il existe une liste d'espèces gibier. L'écureuil n'y figure pas, il a donc fallu arrêter de le chasser ce qui a été dur pour certains anciens. Pourtant l'animal est devenu presque rare, est-ce dû à la maladie ou ? (Il faisait paraître de gros dégâts dans la forêt.) D'ailleurs l'excès de nourriture actuel délaisse quelque peu les quelques dizaines de grammes de viande du petit rongeur.

LOUTRE D'EUROPE



ORDRE : Carnivores
FAMILLE : mustélidés.
GENRE : Lutra
ESPÈCE : lutra.
NOM COMMUN : Loutre.
POIDS : 6 à 15 kg
LONGUEUR : 36 à 55 cm.
QUEUE : 36 à 55 cm
NID : A terre, 2 à 4 petits.
GESTATION : 63 jours, 1 portée annuelle.
NOURRITURE : Principalement poissons.

Largement présente autrefois, elle vit le long des cours d'eau. Devenue très rare elle est totalement protégée. Pourtant au début du XX^{ème} siècle on attribuait des primes pour sa capture. On la considère comme disparue de Savoie. On peut la rencontrer jusqu'à 2 500m d'altitude et elle peut vivre 15 à 18 ans. Elle est capable de rester 7 mn en plongée. Il semblerait qu'elle revienne un peu dans l'avant pays savoyard.

HERMINE

ORDRE : Carnivores
GENRE : Mustela
NOM COMMUN : Hermine
LONGUEUR : 22 à 29 cm
NID : Trou, cavité 4 à 16 petits
NOURRITURE : Petits rongeurs, oiseaux

FAMILLE : mustelidés.
ESPÈCE : erminéa.
POIDS : 125 à 300 g.
QUEUE : 8 à 12 cm.
GESTATION : 2 mois le printemps, 9 mois l'automne, 1 portée annuelle

Comme le lagopède et le lièvre variable l'hermine devient blanche l'hiver. Elle est assez rare sur la commune, on en voit peu souvent, elle peut vivre 10 ans.



BLAIREAU D'EUROPE



ORDRE : Carnivores
FAMILLE : mustélidés.
GENRE : Meles
ESPÈCE : meles.
NOM COMMUN : Blaireau, tachon.
POIDS : 10 à 16 kg.
LONGUEUR : 61 à 72 cm.
QUEUE : 15 à 19 cm
NID : Terrier, 3 à 5 petits.
GESTATION : 7 à 8 mois, 1 portée annuelle.
NOURRITURE : Omnivore.

Piégré autrefois et pris au collet, il était consommé mais il a un goût très fort. Depuis 1995, il n'est plus sur la liste des espèces nuisibles, il ne peut pas être piégé, mais seulement chassé. Cependant, compte tenu de ses mœurs nocturnes il n'est tué qu'accidentellement. Le plus gros prélèvement se fait par choc avec les voitures, la nuit. En 2006, en Savoie, le prélèvement par la chasse a été de 67.

ACTI'FORME

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Acti'forme travaille depuis 2007 au développement d'activités physiques adaptées à chacun, source de plaisir et de santé. La structure propose des séances d'activités physiques adaptées, principalement avec des personnes traditionnellement éloignées de la pratique sportive classique du fait de leur âge, capacités, douleurs, appréhensions... mais aussi toutes les personnes qui souhaitent simplement une activité source de bien-être physique, psychologique et social. Les enseignants en activités physiques adaptées (APA) de la structure sont tous diplômés d'un bac + 3 à bac +5 et formés au sport et à la santé afin de pouvoir proposer des activités qui soient d'une part accessibles à tous, et d'autre part bénéfique pour la santé et plus largement la qualité de vie des participants. Ils interviennent à domicile, en établissement de santé et auprès de groupes accessibles à tous.



Depuis cette année 2023 Acti'forme est également reconnue «Maison Sport Santé» par les ministères des Sports et de la Santé. Ce label est notamment une reconnaissance de la qualité des interventions en matière Sport Santé. Et devrait encore renforcer l'ancrage sur le territoire et le lien avec les différents professionnels de la santé, médecins, kinésithérapeutes, infirmières... ainsi que les acteurs du sports et clubs locaux pour favoriser le lien et une offre sportive de proximité variée !

Acti'forme intervient à plusieurs endroits en Savoie et Isère pour développer des offres adaptées au plus proche de chacun... Ces séances sont l'occasion de bouger pour sa santé dans un cadre bienveillant, en petit groupe et sous un regard attentif. **Les exercices sont variés et pensés selon les besoins, mais aussi les envies des participants**, pour permettre de progresser vers ses objectifs de santé mais aussi de passer un agréable moment.

L'essai et l'inscription est possible tout au long de l'année (dans la limite des places disponibles). Lorsque cela sera le bon moment pour vous, nous vous accueillerons avec plaisir.

N'hésitez pas à contacter Acti'forme
pour plus d'informations au **07 52 08 98 02**
ou **accueil.actiforme@gmail.com**

L'équipe passionnée par son métier se fera une joie d'échanger avec vous sur ses sujets de prédilection : sport, santé et bien-être !



Valentin,
enseignant en APA,
accueille les personnes
de Saint-Paul sur Isère
et alentours sur des séances
de "Remise en forme adaptée"
Tous les mardis de 18h15 à 19h15
et tous les mercredis
de 18h à 19h
à la salle polyvalente
de St-Paul.

ACTIONS, LUMIÈRE, JUSTICE POUR ANNE-CÉCILE

Neuf ans passés, passés à ne rien faire du côté de la justice, ou presque. Le dossier "Anne-Cécile" est parti de Lyon et est monté à Nanterre à la cellule "cold case", comme nous le souhaitions. Il est confié à une magistrate du pôle qui, nous l'espérons, fera enfin bouger les choses. Il reste à faire ce qui n'a pas été réalisé et à reprendre ce qui a été partiellement fait. Une assemblée générale de l'association ALJAC sera convoquée d'ici la fin en l'année 2023 ou début 2024.

NOUS NE LÂCHONS ET NE LÂCHERONS RIEN.

Actions, Lumière, Justice pour Anne-Cécile
9 impasse des Abeilles - 73730 SAINT PAUL SUR ISÈRE

aarac73@gmail.com
<http://asso.anne-cecile-pinel>





Nous sommes une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et des primaires. Le but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir acteur de la vie de l'école.

L'APE de Rognaux, Saint Paul/Isère, Esserts Blay est constitué d'un bureau et de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires. (tel que : classe de découverte, abonnements revue, théâtre, cinéma, sorties scolaires...).

Cette année le bureau se compose de 9 membres :

Marina DEJARDIN, présidente
Mélanie ALLEMAND, vice présidente
Hélène DRUART, vice secrétaire
Estelle PASCAL, trésorière
Lucie BLANC, secrétaire
Mickaël MOLLIER, communication
Nicolas LE BOURLES, intendance
Meghane RODRIGUEZ, représentant
Marianne DELHOMME, représentant

QUI PEUT VENIR ?

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents événements prévus. En y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale sans pour autant être membre de l'association. Vous êtes les bienvenues !

Participer, s'engager, se mobiliser, soutenir...

Apporter sa pierre à l'édifice !

- Venir aux événements
- Participer aux ateliers confection pour le marché de Noël
- Faire un don
- Être bénévole sur des activités
- Confections de gâteaux pour les événements
- Louer nos tonnelles que nous mettons en location 20€ la tonnelle pour 2 jours

COMMENT NOUS AIDER ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser les festivités, ou apporter vos idées ou bien faire un don vous pouvez contacter les membres de l'association par mail ou via les réseaux sociaux ou par courrier. **Contact : ape.rognaux@outlook.fr**



Nous souhaitons remercier

- l'association **RELAIS LOISIRS D'ESSERTS BLAY** qui nous aide pour la confection de certains articles qui seront vendue lors du marché de Noël
- les **BÉNÉVOLES**
- les **PERSONNES ET ENTREPRISES** qui nous aident grâce aux **dons et lots**
- tous nos **PARTENAIRES**
- les **MAIRIES DU RPI**

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

- **LA BOUM D'HALLOWEEN** le 28/10/2023
- **SOIRÉE YOGA** le 10/11/2023
- **LE MARCHÉ DE NOËL** avec visite du Père Noël, calèche, et nombreuses animations le 03 décembre 2023
- **BELOTE** le 02/03/2023
- **TOMBOLA DE PÂQUES**
- **CHASSE AUX OEUFS** 01/04/2023

À VOS AGENDAS :

- **SOIRÉE LATINO** (Date à confirmer)
- **LA KERMESSE** au mois de juin
- **VENTE DE DIFFÉRENTS PRODUITS** tout au long de l'année

AMIS DU PATRIMOINE

LA FORÊT, ses usages au fil du temps.

La forêt est un élément essentiel du paysage de St Paul : peu importe qu'on habite au chef-lieu ou dans un des multiples hameaux de la commune, elle n'est jamais loin. Les plus anciens du village, ceux qui ont plus de 80 ans, vous le diront : elle a largement gagné du terrain, dévorant petit-à-petit coteaux et terrasses où jadis poussaient quelques rangs de vigne ou quelques cultures essentielles à la survie des petites exploitations d'antan. Tantôt source de richesse (toute relative !), tantôt source de tracasseries ; communale ou privée, l'intérêt qu'on lui porte ne se dément pas, pour preuve le succès de la promenade à sa découverte organisée lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine.

Le regard que l'on porte sur elle varie. Pour la commune : à la fois le souci de son entretien et de sa valorisation mais aussi source de revenus, pour le particulier parfois indispensable source d'énergie, de temps en temps quelques ressources à en tirer en vendant des arbres mais pour beaucoup domaine de loisirs qu'on peut explorer en famille. Par ailleurs l'évolution climatique actuelle nous rend tous plus sensible à son importance pour le maintien de la biodiversité et pour son rôle dans le stockage du carbone. Mais avant ?

C'est surtout à partir de la fin du XVII^e siècle, puis beaucoup plus au XVIII^e et enfin au XIX^e que l'on trouve des documents nous donnant quelques indications. Il y a bien entendu les indispensables et primordiaux usages de la population locale : construire sa maison ou sa grange exige du bois ; aménager son intérieur, même très humblement, exige du bois ; se chauffer exige du bois ; cuisiner exige du bois. Mais les arbres sont aussi source de nourriture : noyers et châtaigniers, s'ils peuvent fournir un bois d'excellente qualité sont avant tout plantés pour leurs fruits, l'huile de noix a longtemps été l'une des seules utilisées dans les familles. A l'automne, les feuilles sont patiemment ramassées pour servir notamment de litière aux animaux. A côté de ces usages domestiques, il y a surtout le rôle économique de la forêt, le plus souvent imposé aux communautés



locales. Les industries savoyardes, l'artisanat, sont gros consommateurs de bois. Les Salines Royales de Moutiers comme celles de Conflans à partir des années 1750 ont un immense besoin de bois ou de... charbon. Or ce charbon provient le plus souvent de la transformation du bois au sein même des forêts. Eh oui, il y eut des charbonnières à St Paul ! L'exploitation minière, les forges, entraînent également une grosse consommation de bois. On le sait moins mais les forêts de Basse-Tarentaise servirent aussi la marine royale française. Les mâts des navires sont alors en bois, le plus souvent de sapin, et exigent des résineux à croissance lente, les plus

qualitatifs. St Paul est cité dans les communes qui fournirent des bois pour l'arsenal de Toulon. On comprend mieux combien la forêt était précieuse, mais aussi combien elle était, trop souvent, surexploitée y compris par des « contrebandiers » sans scrupules ! C'est au XIX^e siècle qu'on prend le plus conscience de l'intérêt d'une bonne gestion de la forêt. Il devient évident que la forêt a un rôle essentiel dans la protection des terrains contre les catastrophes naturelles. Il faut à tout prix la préserver mais aussi la régénérer. D'où une réglementation précise qui se met en place. Les habitants de St Paul, comme les autres, en font les frais avec des gardes-forestiers intraitables cependant que les maires sont bien conscients des problèmes. En 1860 celui de St Paul réclame un garde car, écrit-il : « Chaque jour, des récits me sont faits sur le pillage qui s'exerce [...] les chèvres paissent partout et détruisent les jeunes sapins comme les autres

arbres. Chaque particulier élague, ébranche, écie les plantes de manière effrayante pour se procurer de la litière... ». On craint aussi les incendies, il est interdit d'implanter des fours à chaux à moins de 150 m de la limite de la forêt. Toujours en 1860, le rattachement de la Savoie à la France va progressivement permettre la mise en place du régime forestier pour la forêt communale, c'est ce qui va enfin amener à une gestion efficace de notre forêt.

Pour mémoire, concernant les résineux sur St Paul, voici l'évolution de leur surface sur quelques siècles : 1730 ± 80 ha ; 1874 ± 420 ha ; 2000 ± 670 ha.

Evelyne BLANC
Sources : Archives Départementales de la Savoie

LE CLUB DES AINÉS RURAUX DU NANT BAYET



Notre club a été créé en 2008, il regroupe les 3 communes de Rognaix, St Paul et Cevins avec un total de 75 adhérents venus aussi de communes environnantes.

Le club est rattaché à la génération mouvement Fédération de Savoie avec comme Président André TRESSARD. Il a pour but de rompre l'isolement, d'animer, de développer les rencontres et les liens d'amitié entre adhérents.

Cette année nous avons débuté le club avec l'assemblée générale le 5 janvier suivie du tirage des rois.

De nombreuses activités se sont déroulées tout au long de l'année :

- **3 concours de belote** en Février, Avril et Novembre suivis d'un buffet.
- **2 repas servis à la salle polyvalente** de Cevins en Mars et Octobre.

Le 29 juin une cinquantaine de personnes sont allées en covoiturage pour un déjeuner au bar restaurant Champ Tillet à Marlens. Cette journée a été très sympathique.

Le 26 Septembre, 35 personnes ont participé à un voyage journée en Chartreuse. Tous les participants ont apprécié cette sortie joyeuse et ensoleillée.

Nous avons un club nature équipé d'un microscope qui nous permet de voir l'invisible avec des explications précises de Mariane.

Un club forme, où chaque lundi quand le temps le permet Clovis nous fait découvrir d'extraordinaires paysages dans différents massifs et le mardi après-midi Monique propose des balades plus faciles.

Chaque jeudi à 14h30 le club ouvre ses portes un mois à Rognaix, un mois à St Paul avec des jeux de cartes, de société puis un goûter est offert à tous.

Notre club est attractif et tout nouvel adhérent sera accueilli avec plaisir.

Venez nous rencontrer le jeudi ou nous joindre par téléphone au 06 12 25 27 59, vous serez les bienvenus.

Je termine en vous présentant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Suzanne MUGNIER,

Présidente du Club des Aînés

Régul'Matous

Association loi de 1901

Le but de l'association est de tester, stériliser, castrer les chats errants, puis les relâcher à l'endroit où ils ont été capturés?

POUR ÉVITER LA MALTRAITANCE ET LA PROLIFÉRATION

04 79 59 82 44

MUSI'JAM

Musi' Jam est une association musicale créée en septembre 2018.

L'association a pour but de promouvoir la musique amateur, en organisant, ou en participant aux animations festives locales. Elle est actuellement composée de 11 membres.

Musi'Jam a organisé plusieurs Apéro-Concert sur la commune de Saint Paul sur Isère depuis sa création.

En 2023, Musi'Jam a participé à :

- **Un Apéro-Concert** organisé par l'**APE de Mercury** le 18 mars 2023 (prêt de matériel, montage, réglage, concert du groupe)
- **la fête de la musique** de la Bâthie, organisée par l'association Tempo le 23 juin à la Bâthie (concert du groupe)
- **Un apéro-concert** organisé par l'association des **parents d'élèves du RPI** de Rognaix, St Paul sur Isère et Esserts-Blay qui a eu lieu à la Aula le 1er juillet 2023 (prêt de matériel, montage, réglage, concert du groupe)
- **Un Apéro-Concert** organisé par le **sous des écoles** de Tours en Savoie le 7 octobre 2023 (prêt de matériel, montage, réglage, concert du groupe)

Pour 2024, Musi'Jam aimerait organiser une soirée dansante « Années 80 », avec une première partie « musique live » et une deuxième partie avec DJ.

Un programme plus « orchestral » est également en préparation, en espérant pouvoir se produire fin 2024 dans des églises des communes avoisinantes.

Nous sommes toujours ravis de travailler avec d'autres associations, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez un projet à nous proposer.

Membres du bureau 2023/2024

Présidente : Doriane MATHIS

Trésorière : Agnès LEFEVRE

Secrétaire : Maude PELLETIER

06 29 49 53 93

musijam@outlook.com

Facebook : @musijam73

UNE ÉCOLE POUR LIONEL

Cette association a pour objectif de scolariser les enfants sur l'île de Bubaque, en Guinée Bissau. Elle a été créée en mars 2022 par Elodie MARIEN et Grégory PLANAY.

Gregory est électricien, Elodie, professeure des écoles. En février 2022, pour raisons professionnelles, ils partent à Bubaque. Là-bas, ils y rencontrent beaucoup d'enfants : Fabio, Marisa, Lionel...

Lionel a 8 ans, il rejoint de temps en temps d'autres enfants pour jouer. Comme lui, ils sont nombreux à ne pas fréquenter l'école par manque d'argent.

A Bubaque, les frais de scolarité sont parfois trop élevés pour certaines familles. (fournitures, inscriptions à l'école, manuels, etc...). Avec 50 euros, on peut mettre un enfant sur les bancs d'une classe, une année entière.

Elodie et Grégory fondent alors l'association « Une école pour Lionel » qui finance, depuis deux rentrées, l'école pour un maximum d'enfants.

Le 10 juin 2023, a eu lieu le deuxième événement de l'association (un loto avec à la clé : saut en parachute, vol en hélico, et nuit à Courchevel...).

**Grâce aux dons et à la recette de cette journée,
l'association a pu inscrire 100 enfants
à la rentrée scolaire 2023.**

Des vêtements, des cartables, des cahiers, des livres et des médicaments ont été emmenés par l'association dans l'archipel des Bijagos, fin octobre 2023.

Elodie et Grégory, par le biais de cet article, tiennent à remercier, sincèrement, tous ceux qui contribuent à les aider auprès des enfants de Bubaque.

**Pour nous contacter, nous suivre ou faire un don.
Une école pour Lionel / Elodie : 06 78 83 71 02**



LE CLUB D'AÉROMODÉLISME LES TÊTES EN L'AIR



CLUB D'AÉROMODÉLISME
58 Rue Pierre de Coubertin
73200 ALBERTVILLE
Tél : 06.11.99.46.05
lestetesenlair73@gmail.com



2023

*une belle saison
d'aéromodélisme*

QUI SE TERMINE POUR
LES TÊTES EN L'AIR !

Voici un aperçu de nos actions et participations :

- **Nouveau logo** et confection de nouveau polos
- **Coupe des barons** le 18 juin à Jonage
- **Chamoux sur Gelon** du 20 mai au 3 juin (En démonstration au championnat du monde de parapentes)
- Le 24 Juin : **Mémorial au terrain** en l'honneur de notre ancien Président fondateur, Henri DREVON, qui nous a quitté en début d'année.
- **Meeting d'aéromodélisme de Gerzat** (63) le 03 septembre
- **Meeting planeurs RC à Millau** (12) le 09 septembre
- **Forum des associations d'Albertville** le 09 septembre
- **Forum des associations de La Bâthie** le 16 septembre
- **La coupe Icare** les 23 et 24 septembre à Lumbin (38)
- **Téléthon** le 9 décembre à la Halle Olympique (expositions de modèles et construction de mini avions).



Depuis 1986, la commune de St Paul sur Isère accueille notre club et nous accorde toute sa confiance en mettant à notre disposition un superbe plateau dédié à notre activité. Ce terrain nous sert de base d'entraînement, de préparation et d'apprentissage pour les jeunes pilotes.

Les 23 membres, licenciés à la FFAM, tiennent à remercier madame le Maire et les élus pour :

- **Cette mise à disposition du terrain,**
- Avoir **accepté les différents aménagements** comme la pose d'une plaque en mémoire de notre ancien président fondateur ainsi que l'aménagement d'un espace convivial, primordial à la vie du club.

L'hiver, nous ne perdons pas la main en faisant des sessions d'entraînement « indoor » dans un gymnase le dimanche matin avec des modèles plus légers.

Dès les premiers beaux jours de printemps, vous pouvez venir en famille nous rendre visite le dimanche matin et découvrir notre passion regroupant avions, planeurs et hélicoptères.

Vous pourrez aussi constater que nous ne plaisantons pas sur la technologie embarquée et que les « Fous volants » sont très avenants et garants de la bonne ambiance de ce club.

ÉCOLE MATERNELLE

RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 À L'ÉCOLE MATERNELLE...

PROJET WATTY financé par Arlysère afin de sensibiliser les enfants aux consommations « raisonnées » des énergies.
=> 3 temps forts : l'électricité - le chauffage - l'eau.



PROJET DE DANSE HIP-HOP sur les 3 écoles du RPI et prestation finale de chaque classe lors de la kermesse de l'APE en juin.



PROJET « FERME À L'ÉCOLE » avec l'association Plumes, Poils et cie. Canards, poules, lapins, chèvres et moutons se sont invités à l'école le temps d'une matinée. Moment privilégié pour les apprivoiser, prendre soin d'eux et les nourrir...



CARNAVAL DU RPI de nouveau à l'ordre du jour en raison de nombreuses années covid... Défilé dans les rues de St Paul sur Isère tous ensemble qui a fait le bonheur de petits et grands !

**SORTIE DE FIN D'ANNÉE
À L'ECO MUSÉE DE GRÉSY SUR ISÈRE**
et pique-nique au lac.



LE COLLÈGE SAINT-PAUL



Une rentrée ENSEMBLE !

La rentrée 2023 a été placée sur le thème de la cohésion et du lien avec les familles. Tous les élèves ont participé à une rentrée originale qui plaçait l'esprit d'équipe et la cohésion au centre.

Les 6^{ème} sont partis en séjour de cohésion à Champagny le Haut ; au menu, randonnées, jeux pour apprendre à se connaître et visites culturelles. Les 5^{ème} et 4^{ème} ont vécu une journée Koh Lanta où primait la camaraderie et l'esprit d'équipe. Les 3^{ème} ont pu exploiter le tout récent parcours de course d'orientation de Cevins pour une journée d'échanges, de cohésion mais aussi sportive et conviviale.

Quelques enseignants ont demandé leur mutation en fin d'année dernière, et nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux professeurs dans l'équipe. Ces derniers ont été très bien accueillis et guidés et se sont rapidement investis ; c'est aujourd'hui l'ensemble du personnel qui travaille de manière harmonieuse pour accueillir et accompagner chaque jeune en prenant en compte sa globalité. C'est une adhésion complète à la volonté d'aider chaque jeune à s'épanouir et à se révéler à lui-même et aux autres. **Le projet de Saint Paul, c'est l'épanouissement et la concrétisation d'un projet pour chaque élève dans un cadre serein et animé par les valeurs portées par la pastorale.**

UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

A une époque où la communication entre les personnes se dégrade, pour de multiples raisons (crise sanitaire, présence trop importante des écrans, ...) tout est pensé au collège Saint-Paul pour recréer du lien et favoriser les échanges.

Dès la rentrée, l'ensemble des parents est convié à une réunion d'information pour présenter notre fonctionnement ; c'est tout un circuit qui permet à chaque famille d'obtenir des informations globales, propres au niveau de leur enfants, sur les dispositifs et sections de l'établissement, et également d'obtenir de l'aide sur l'utilisation des outils numériques.

En place depuis quatre ans, le dispositif Sentinelles et Référents est destiné à veiller à la problématique de

harcèlement. Par ses multiples actions tout au long de l'année (événement lors de la journée contre le harcèlement, sensibilisation dans l'ensemble des classes, permanences d'écoute régulière pour les élèves, tableau d'affichage, ...) le dispositif porte ses fruits et contribue à un climat scolaire apaisé. L'actualité très préoccupante à ce sujet nous a permis de réaliser l'importance de notre dispositif et la sécurité que nous pouvions apporter aux élèves grâce à lui.

DES SECTIONS POUR MOTIVER, PASSIONNER ET OUVRIR L'ESPRIT

Les nombreuses sections, dans divers domaines, permettent à un nombre important d'élèves de se passionner et d'agrémenter leur semaine de collégien.

Au service des autres et pour devenir un citoyen averti ; les sections **Cadets de la Sécurité Civile** (6^{ème}/5^{ème}) et **Jeunes Sapeurs-Pompiers** (4^{ème}/3^{ème}) forment les élèves aux notions de la sécurité civile au travers de modules concrets qui leur font découvrir la globalité du monde de la sécurité civile. Dès la 4^{ème}, les élèves motivés pour se former au métier de Sapeur-Pompier peuvent débiter leur formation au sein du collège Saint-Paul.

Pour appréhender les écrans et l'ère numérique dans laquelle nous sommes tous plongés, la section **Codeurs, programmeurs** de demain, permet aux élèves de découvrir différents langages de codage, et de s'ouvrir au numérique du côté créateur, et non plus seulement utilisateur.

La section Rugby accueille les élèves, filles et garçons, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Grâce aux nombreux partenariats mis en place avec les clubs environnants et le comité de Savoie, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, d'autres établissements, et d'aller voir des matchs professionnels au cours de l'année. A la rentrée, ce sont seize élèves

Ramassage des patates



Tous au travail
adultes et jeunes

accompagnés de leurs éducateurs qui ont pu assister à un match de l'équipe de France lors de la coupe du monde de rugby.

Autre domaine à l'honneur à Saint-Paul, **le théâtre**. Une offre multiple sur ce thème est proposée, entre **théâtre classique et théâtre d'impro** ; les élèves ont le choix de pratiquer une de ces disciplines théâtrales qui favorisent la concentration, la mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue et qui développent l'expression, la confiance en soi et l'écoute de l'autre. Au cœur du mois de juin, c'est un chapiteau théâtre qui s'est implanté à St Paul, proposant des pièces professionnelles aux élèves de primaire et de collège du bassin, ainsi qu'une scène qui a permis à nos élèves de présenter leurs travaux artistiques de l'année. Nous avons pu aussi accueillir un public important pour la représentation nocturne de Roméo et Juliette.

Fruit du travail de quelques années désormais, le **jardin de Saint Paul** a repris vie et occupe jeunes et adultes toute l'année, à chaque saison. Du labourage de la terre à la vente des patates au marché d'Albertville, les élèves vivent un cycle entier et peuvent voir le fruit de leur travail. Indissociable du jardin, des petits bricoleurs ont conçu un compost en matériel de récupération et ont également réparé des pans du mur en pierre qui clôt le jardin.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

L'hétérogénéité du « collège pour tous » nous a poussé à réfléchir aux solutions qui permettront aux élèves de ne

jamais décrocher et d'être en phase avec les enseignements dispensés. Dans certaines matières, un système de groupes de niveaux est proposé afin de répondre au plus près aux difficultés des élèves.

Le numérique occupe aussi une place de choix dans les réponses apportées aux difficultés des élèves ; véritable outil de différenciation et d'apprentissage à l'autonomie, les iPad qui équipent l'ensemble des élèves permettent une diversification des apports pédagogiques et maintiennent une motivation constante des élèves.

UN INTERNAT ÉDUCATIF COMME UNE SECONDE MAISON

L'internat éducatif et scolaire du collège Saint-Paul a pour objectif de permettre à chaque jeune de trouver un cadre favorable à sa réussite scolaire et à son épanouissement personnel. Dès la fin des cours, les éducateurs de vie scolaire prennent en charge la soixantaine de jeunes répartis par âges en unités de vie. Ils encadrent le temps des devoirs journalier et leur proposent des activités culturelles, sportives et artistiques. Ils sont également en relation étroite avec les familles afin de travailler de façon cohérente et transparente.



La Bibliothèque

En 2023 la bibliothèque municipale trouve son rythme de croisière. La crise sanitaire semble derrière nous. L'informatisation est finalisée et se rôde tranquillement.

La bibliothèque bénéficie d'une belle dynamique qui doit beaucoup à l'équipe de bénévoles motivées et passionnées qui l'anime.

Nos lecteurs profitent de la bonne humeur et des conseils lecture avisés d'Eliane, Jacqueline et Nathalie.

Marie-Hélène apporte sa fantaisie et sa créativité. Elle les transmet aux enfants des classes de maternelle en même temps que son goût pour les histoires et les livres.

Des *#bibliotakecares* qui, bien qu'amatrices, consacrent une énergie bienveillante et un grand professionnalisme à la diffusion de la lecture et de la culture autour d'elles. Elles l'illustrent notamment à travers leur présence aux permanences, ou durant les accueils de classes ou encore lors des animations proposées. Engouement qu'elles manifestent aussi via leur participation aux journées d'échange de Savoie-Biblio et aux séances d'acquisitions chez nos libraires indépendants Accrolivres et la Librairie des Bauges (un grand merci à eux !).

Alors avis aux personnes qui disposeraient d'un peu de temps à consacrer à du volontariat. **Nous recherchons** pour renforcer notre équipe à minima **deux bénévoles**. L'objectif étant de réajuster le nombre de permanences par personne, les mercredis et les vendredis. Aucune compétence n'est requise si ce n'est de savoir manipuler un ordinateur et Internet.

**Contactez-nous au 06 19 14 76 07
ou par email : bibliostpaul@gmail.com**

ou venez nous rencontrer les mercredis et les vendredis
de 17h à 19h à la bibliothèque.

*Au plaisir de partager lectures et discussions
avec vous en 2024 à la bibliothèque !*

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale
de Saint-Paul-sur-Isère.



A quoi s'attendre À LA BIBLIOTHÈQUE EN 2024

La priorité sera d'asseoir et d'optimiser l'usage de l'informatique.

Notamment en mettant à jour les coordonnées de nos lecteurs afin de pouvoir leur diffuser plus facilement et rapidement nos actualités. Nous souhaitons aussi les encourager à consulter le portail des **Médiathèques Arlysère** afin de découvrir nos nouveautés, notre catalogue, notre agenda ou d'effectuer des réservations.

CÔTÉ ANIMATIONS :

Le **PUZZLE** sera à l'honneur à travers une soirée « **défi puzzle** » (date non définie à ce jour). Des puzzles seront aussi en présentation, disposés sur une table. Lors de vos passages en bibliothèque, vous aurez l'occasion de les avancer, de façon collaborative, dans un moment partagé avec les autres lecteurs qui se prêteront aussi au jeu.

D'autre part et pour la deuxième année sous son nouveau format, nous aurons le plaisir d'accueillir les **littératures voyageuses** à l'automne, toujours en collaboration avec les médiathèques du réseau Arlysère.

Le programme des animations n'est pas finalisé et nous explorons diverses pistes. Pour en savoir plus et rester informés, n'hésitez pas à vous inscrire à notre fil d'actus en envoyant votre demande à **bibliostpaul@gmail.com**

Vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux et le portail des médiathèques Arlysère.

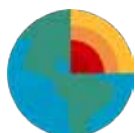
A propos de l'agglomération Arlysère



BIOMASSE



SOLAIRE THERMIQUE



GÉOTHERMIE

RÉSEAUX DE
CHALEUR

Passez à la chaleur renouvelable !

Les systèmes concernés sont : les chaufferies biomasses et les réseaux de chaleur, le solaire thermique et la géothermie.

Tout porteur de projet de production de chaleur renouvelable ayant un numéro SIRET sur le territoire d'Arlysère est concerné qu'il soit public ou privé (hors particuliers).



Un projet d'énergie thermique renouvelable a plusieurs avantages :

- Réduire son impact environnemental, notamment son empreinte carbone
- Réduire son impact sur le réchauffement climatique
- Rendre son territoire plus résilient face à la volatilité des prix et à la disponibilité des énergies fossiles
- Maîtriser son budget de fonctionnement
- Favoriser le tissu économique local (installateurs, fournisseurs de bois, etc...)

Quels financements ?

Le financement porte à la fois sur les aides à la décision (*études de faisabilité, schémas directeurs, etc...*) ainsi que sur les investissements pour réaliser les travaux. Sous forme de subvention, cette aide peut atteindre jusqu'à **80% du coût de l'installation**.

POUR EN SAVOIR +

CONTACT : Robin Hemmerlé ■ ccr@arlysere.fr ■ 06.75.57.97.14



OÙ LA TROUVER ?

La carte est disponible en téléchargement sur le site ■ www.arlysere.fr, rubrique agriculture ■ en version papier dans les offices de tourisme.

Une carte des producteurs pour profiter de bons produits en circuits courts, en soutien à notre économie locale !

L'offre en produits locaux de qualité est riche et diversifiée sur le territoire d'Arlysère. Vente directe à la ferme, via des AMAP, au sein de magasins de producteurs, de magasins de coopératives de producteurs, sur des marchés, épicerie auto-gérée participative, ... 33% des exploitations agricoles du territoire pratiquent la vente en circuits courts.

Je composte, tu compostes, nous compostons !

Composter permet de réduire ses déchets et de recycler à domicile, dans le jardin, les épluchures de fruits et de légumes, les fleurs fanées... Ce sont 30 % des déchets qui sont ainsi détournés de la poubelle grâce au compostage !

Que l'on habite en maison ou en immeuble, le compostage est envisageable et la réglementation sur les biodéchets opposables jusqu'à présent aux professionnels, est maintenant étendue aux particuliers en 2024.



Retrouvez sur notre site, toutes les informations :

www.arlysere.fr

> "Déchets", puis "Compostage"

Le site web de l'agglomération Arlysère

fait peau neuve !



■ Découvrez-le ! il n'a pas changé d'adresse → www.arlysere.fr, mais il a changé de look pour être encore plus proche de vous.

■ Si vous ne l'avez pas encore fait, il est aussi possible de s'inscrire à la Newsletter d'Arlysère en deux clics sur la page d'accueil !



Robin GUILLOT

Jeune agriculteur de 29 ans, installé sur la commune de St Paul sur Isère depuis 2012 et en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation Commun) « la bergerie de St Paul » avec sa maman Marianne GUILLOT depuis 2022.

Double actif, il exerce le métier de **responsable des remontées mécaniques l'hiver sur la station de Courchevel**.

Ils sont locataires de l'alpage de la GITTAZ, avec une superficie d'environ 97ha exploitables et un chalet d'alpage qui a été dernièrement rénové par la commune. La convention pluriannuelle a été consentie pour une durée de 6 saisons d'estives consécutives de 2023 à 2028.

CHALET DE LA GITTAZ



© Florence Hurard

L'activité principale du GAEC est l'élevage d'ovins (race Hampshire) et de caprins (race Rove) et compte environ 800 bêtes.

Ses études : BEPA agricole et un BAC pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole à système dominante élevage).

Ses missions et tâches qu'il réalise au quotidien avec sa maman, ils ont en charge :

- La gestion de l'exploitation et des démarches administratives.
- La conduite des animaux, les guider vers les pâturages, les sources d'eau ou autres endroits nécessaires pour leur bien-être.
- La surveillance et la protection du troupeau avec les chiens contre des prédateurs.
- Les soins aux animaux : veiller à la santé générale du troupeau fournissant les soins de base en cas de maladie ou de blessure.
- La maintenance des diverses clôtures et entretien des parcs.
- La gestion des ressources : prendre en compte la disponibilité de la nourriture (faire les foin), de l'eau pour s'assurer que les bêtes soient bien nourris.
- Il faut avoir une connaissance et une compréhension de son cheptel, être capable de détecter les signes de stress ou les problèmes dans le troupeau.

LES AVANTAGES :

- Un degré d'indépendance dans la gestion de l'exploitation.
- Travailler en plein air et être en contact direct avec la nature.
- Une grande variété dans les tâches à effectuer.
- Une proximité et un contact avec la population.

- L'amour de la montagne et des animaux avant tout.
- Les joies de son activité, ce sont les périodes d'agnelage, la liberté, la montagne et un travail familial.

LES INCONVÉNIENTS :

C'est un métier difficile que Robin exerce avec passion.

La présence du loup a modifié le pastoralisme de manière considérable, obligeant les agriculteurs à s'adapter en permanence, à travailler avec des chiens de protection, à rassembler le troupeau toutes les nuits. Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'investissement donné, cet été 17 bêtes ont été tuées par le loup.

Le loup est bien trop présent et perturbe les troupeaux (pertes animales, stress des animaux...) et la faune sauvage.

Robin possède 8 chiens de race Berger des Abruzzes, leurs principales fonctions sont les suivantes :

- Protection, ils veillent sur le troupeau en dissuadant les prédateurs en aboyant et en montrant une présence dissuasive.
- Garde : ils protègent les moutons des intrus et des voleurs potentiels contribuant ainsi à la sécurité du troupeau.
- Patrouille : ils effectuent des rondes régulières autour du troupeau pour s'assurer qu'aucune menace ne s'approche.
- Intimidation : ils peuvent intimider les prédateurs par sa stature imposante et son aboiement fort.

Ces chiens sont réputés pour leur courage, leur loyauté envers le troupeau et leur capacité à protéger les moutons en toutes circonstances.

Ils sont essentiels pour la sécurité du troupeau dans les zones où les prédateurs sont une menace.

Jeunes agriculteurs

À SAINT-PAUL SUR ISÈRE



Claude COSTER

Jeune agriculteur de 25 ans installé et résidant sur la commune d'Esserts Blay depuis 2022.

Il est originaire de Cléry et a **repris l'exploitation de Thierry Varcin au Char**. Avant de s'installer, il a travaillé comme fromager à Monts et Terroirs à la Bâthie.

Il est locataire de l'alpage de Charvan avec une superficie de 103 ha exploitables et d'un chalet d'alpage. La convention pluriannuelle a été consentie pour une durée de 6 saisons d'estives consécutives de 2023 à 2028.



CHALET DE CHARVAN

Il élève 57 vaches laitières de race Tarine et Abondance, 45 génisses, et 25 veaux.

Ses études : Il a commencé sa formation tout jeune auprès de sa maman qui a une ferme à Cléry. Il a ensuite obtenu un bac pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole) au lycée agricole de la Motte Servolex.

Les missions et tâches au quotidien : Durant l'été, la journée de Claude est rythmée par diverses tâches exigeantes.

L'estive est une période qui dure environ 100 jours et c'est une tradition ancestrale dans notre région.

Commençant tôt avec la traite des vaches vers 4h30, il assure aussi le bien-être et les soins de son cheptel.

Sa matinée est dédiée à la livraison de son lait à Monts et Terroirs à la Bâthie, pour la fabrication du Beaufort puisque nous sommes dans la zone AOP.

Il est soumis à un cahier des charges contraignant pour que son lait serve à la fabrication du Beaufort ; seules deux races de vaches doivent composer son troupeau (la Tarine et l'Abondance) et doit nourrir ses bêtes avec un fourrage de l'exploitation ou être autonome en fourrage au moins à 75%. Il a une référence en droit à produire de 162 000 l de lait.

Il s'occupe de soigner ses veaux, de la gestion des foin, de la maintenance des diverses clôtures et parcs... et la gestion de ses tâches administratives.

Il remonte à l'alpage dans l'après-midi pour traire, soigner ses vaches et refaire des parcs.

Le soir, il termine son travail vers 20h30 et reste sur place.

Il bénéficie d'une aide d'un ouvrier agricole.

Claude possède 2 chiens de troupeaux de race Beauceron, lui permettant de rassembler, conduire et protéger son troupeau. Leur instinct naturel de gardien et leur obéissance font d'eux d'excellents partenaires pour la gestion du troupeau.

LES AVANTAGES :

La liberté d'être son propre patron et de prendre ses propres décisions.

Travailler en extérieur avec la nature.

Travailler avec ses mains et voir le résultat de son travail.

Les joies de son activité c'est de travailler avec du « vivant » et l'absence de routine avec les vaches à lait même s'il faut traire deux fois par jour.

Chaque goutte de lait qu'il livre à Monts et Terroirs raconte l'histoire de sa passion et de son engagement vers l'excellence.

LES INCONVÉNIENTS :

C'est un métier difficile que Claude exerce avec passion.

La lourdeur des charges administratives.

Une grosse charge de travail avec des journées longues.

J'ENTRETIENS MES PLANTATIONS

RESPECTONS CES RECOMMANDATIONS
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autres éléments importants : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Voici donc les distances à respecter suivant le type de voie :

Routes départementales :

On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance de 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur et à une distance de 0.5m pour les autres.

Voies et chemins communaux :

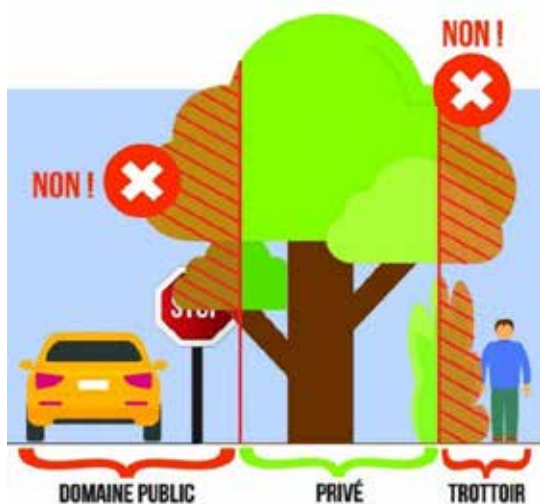
On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2 m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur et à la distance de 0.5m pour les autres.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par le propriétaire.

En limite de propriété :

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0.5m.

Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 m.



ARLYSÈRE VOUS ACCOMPAGNE POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté d'Agglomération Arlysère poursuit son dispositif global d'amélioration de l'habitat sur son territoire.

L'objectif : accompagner ses habitants à rénover leur logement pour gagner en confort, faire des économies d'énergies, et permettre le maintien à domicile. L'ASDER et SOLIHA Isère Savoie sont les opérateurs retenus pour travailler main dans la main pour faciliter le parcours d'accompagnement des ménages. Financé par Arlysère, l'accompagnement par l'ASDER et SOLIHA est gratuit pour vous !

Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez rénover votre logement, gagner en confort ou faire des économies d'énergie ?

Vous êtes copropriétaire et avez un projet de rénovation énergétique sur votre copropriété ?

- L'ASDER est votre interlocuteur* : choix des travaux à réaliser, des matériaux à choisir, information sur les financements possibles...

Pour contacter l'ASDER :

- Par téléphone au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin,
- Lors de permanences sur le territoire : à Albertville, Beaufort et Flumet, prise de RDV au 04 56 11 99 00

Vous êtes propriétaire bailleur et souhaitez réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ?

Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez adapter votre logement pour rester à domicile ?

Votre logement est dégradé ou indigne ?

- SOLIHA est votre interlocuteur*

Pour contacter SOLIHA :

- Par téléphone au 0 800 200 451 de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Lors de la permanence tous les mercredis de 14h à 17h à l'Arpège 2 avenue des Chasseurs Alpins, Albertville prise de RDV au 0 800 200 451.
- Par email à l'adresse : arlysere@solihia.fr

*Selon vos revenus, pour les travaux de rénovation énergétique, vous pourrez être réorienté vers l'une ou l'autre des structures.

LES INFORMATIONS PRATIQUES



Le nid : il est toujours aérien, jamais enterré et son entrée est toujours sur le côté.



2024

Sponsors et partenaires

Merci à tous nos partenaires dont la participation financière permet de prendre en charge une partie des coûts d'impression de ce bulletin.

Vous souhaitez vous faire connaître sur notre commune, n'hésitez pas, contactez-nous...
Votre publicité sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

04 79 38 20 83 contact@stpaulsurisere.fr



Alp Bureautique

Solutions d'impressions numériques
audit & gestion documentaire



DEVELOP
BY KONICA MINOLTA

Christophe RIBET
Dirigeant

Port : 06 61 57 57 39
Tél : 04 50 22 59 54
Fax : 04 50 22 11 64

126 impasse des Lys
74330 Epagny
c.ribet@alpbureautique.fr
www.alpbureautique.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CAPOGNA
- Entreprise fondée en 1961 -

Frédéric Capogna - Électricien & Gérant

2 bis, rue de la Mairie - 73460 Frontenex
06 61 12 56 15 - egc.capogna@gmail.com



Rénovation Chauffage & Climatisation Domotique Entretien & Dépannage
Installation neuve Aérothermie Nacelle élévatrice 16,5 m



EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère

277, rte des Peupliers • 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 52 12 64 • www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE





LARNAUD

Papeterie - Bureautique - Décoration

27, Square de la Liberté 73600 MOUTIERS

Tél : 04 79 24 21 96 Fax : 04 79 24 06 73

larnaud.bureautique@wanadoo.fr

Site : www.larnaud.com

PERRIER Sébastien

Débroussaillage, élagage, déneigement,
abattage d'arbre, entretiens d'espaces
verts

12 allée du Javoir
73200 VENTHON

06.15.30.48.35

sbperrier@gmail.com
<http://perrier-sebastien.my.slocus.org.fr>



Conseils & Personnalisation
tous supports nouvelles-impressions.com

CRÉATION GRAPHIQUE CONCEPTION / MISE EN PAGE LOGOS...

IMPRESSION FLYERS CARTES BROCHURES
FAIRE PARTS SETS DE TABLE...

SIGNALÉTIQUE / GRAND FORMAT
BÂCHES PANNEAUX VITRINES STICKERS
ADHÉSIFS VÉHICULES AFFICHES...

DÉLAIS RUSH



nouvelles impressions
créateur & imprimeur

04 79 32 00 73
info@nouvelles-impressions.com

Z.A. DU CHIRIAC
ALBERTVILLE



Un seul interlocuteur pour tous vos travaux intérieurs

ROSAT Laurent
06 64 93 83 85

ROSAT AGENCEMENTS & RENOVATION - LA CROIX - 73730 ST PAUL / ISERE



Société d'Etudes
et de Réalisations
de Travaux Publics
et Routiers

TRAVAUX PUBLICS

Revêtements
Enrobés
Cours de villas

Z.I. n°3 - 7, rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX
Tél. 04 79 31 43 23



- V.R.D, Terrassements villas & piscines
Tranchées tous terrains
- Déneigement professionnels et privé
- Matériaux recyclés
- Travaux urgents, assainissement
collectifs et individuels
- Minages & démolitions, Livraisons de granulats
- Transports & locations, enrochements

Rue Aristide Bergès 73540 La Bathie Tél. 04 79 31 03 10 - Mobile. 06 38 83 12 87 sebastien.ferrari@sofermat.fr



Solutions informatiques pour particuliers et professionnels

290 Ave des XVIème JO - 73200 ALBERTVILLE
www.ta-informatique.com - 04 79 32 01 92

Entreprise TATOUT Sébastien

UN SERVICE DE QUALITÉ...



FROID CLIMATISATION réversible
CUISINES PROFESSIONNELLES
ÉQUIPEMENT HÔTELIER
SAV - VENTE - ÉTUDE

160, rue des Maisonnnettes - Pomblière
73600 SAINT-MARCEL

Tél. 04 79 24 56 66

Sébastien 06 07 57 93 08

entreprisetatoutsebastien@orange.fr

TAXIS

DODET LAURENT

Mob. 06 12 69 13 26

Tél. 04 79 89 66 67



TRANSPORTS DE
MALADES ASSIS

DIALYSE • RAYONS • HOSPITALISATIONS
CONSULTATIONS...

CONVENTIONNÉS ASSURANCES MALADIES

73540
La Bathie

Basse
Tarentaise

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE



EURL **Jean-Paul
TRAVERSIER**

Tél. 04 79 31 03 03

Fax : 04 79 89 65 58

www.charpente-traversier.fr

Neuf - Rénovation

Jérôme SORET : 06 18 64 24 71
Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY
Mail : traversierjp@laposte.net



CARTOUCHE



Nous rechargeons vos cartouches d'imprimante
et vous économisez jusqu'à 50%

ECONOMIE **ECOLOGIE**

GARANTIE

15 av. Général De Gaulle
73200 ALBERTVILLE
04 79 32 62 81
www.cartouche-plus.fr

NUMEROS & INFOS PRATIQUES

EAU ASSAINISSEMENT

Eau.assainissement@arlysere.fr

04 79 37 14 34

Urgence en dehors des heures d'ouverture : 04-79-31-79-85

Assainissement collectif :
06-73-85-94-00

CADASTRE ET CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

422 Rue de la république
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
04-79-83-25-74

HORAIRES DE LA MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

Lundi : 8h à 11h45 – 13h à 18h

Mardi : 8h à 11h45 – 13h à 17h

Mercredi : 8h à 11h45 – 13h à 17h

Jeudi 8h à 11h45 – 13h à 17h

Fermé le vendredi

Permanence :

Madame le Maire et son adjointe reçoivent sur RDV : 04-79-38-20-83

En cas d'urgence :

Astreinte élus : 06-98-62-21-21

contact@stpaulsurisere.fr

SECOURS

Police nationale : **17**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

ENEDIS

Accueil du distributeur

Dépannage :

09-72-67-50-73

Renseignements :

09-69-32-18-11

LIGNE DE BUS

Consulter les horaires de la ligne 6
Infos sur tra-mobilite.com

TSA : Trans service Association

120 chemin de 'Olivet
73200 ALBERTVILLE
04-79-32-73-11

DÉCHÈTERIE

Horaire d'été

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au samedi

de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Dimanche de 9h à 13h

Horaires d'hiver

(du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au samedi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Dimanche de 9h à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte sur la commune a lieu le mercredi.

Les déchets sont collectés les jours fériés.

Des conteneurs collectifs sont installés sur la commune.

Optimisez la gestion des déchets en utilisant des sacs poubelles adaptés.

Rappel : Ne rien déposer au pieds des containers, cela favorise la reproduction des rats. Tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie.

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme

peuvent se faire en ligne.

<https://pu.rgd.fr/#/073268/>

ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit sur RDV au Centre Social d'Albertville
Hall 4 - Avenue Jean Jaurès
07-79-44-53-60

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaque MERCREDI et chaque VENDREDI de 17h à 19h.

L'adhésion est gratuite.

Grand choix de nouveautés pour petits et grands.

Jeux de société. Coins lecture

04-79-38-28-66

bibliostpaul@gmail.com

DIVAGATION DES CHIENS

Il est important de ne pas laisser vagabonder vos animaux domestiques et particulièrement les chiens : veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé.

Ne pas laisser son animal sur la voie publique, le tenir en laisse lors des promenades.

Rappel : est considéré comme en état de divagation tout animal n'étant plus sous la surveillance de son maître.